



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-six, le premier septembre à dix-huit heures, dûment convoqués le vingt-six août, sont réunis en séance ordinaire, en grande salle à la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Roland BALCERZAK,
MM. Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Absent avec procuration : ./.

Etait excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Rachel ZIROVNIK



10. Objet : VICC - Voie verte - Cattenom - CNPE - Signature du marché

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur des travaux de création d'une voie verte reliant la Commune de Cattenom au Centre nucléaire de production électrique (CNPE).

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 9 juillet 2026 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 11 août 2026 à 12 h 00.

Le montant estimatif du marché est de 1 113 350,00 € H.T..

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 31 août 2026.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué au groupement solidaire STRADEST TP/A TECH à 57280 HAUCONCOURT pour un montant de 898 342,05 € H.T. soit 1 078 010,46 € T.T.C., dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 31 août 2026,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation du marché de travaux de création d'une voie verte reliant la Commune de Cattenom au Centre nucléaire de production électrique (CNPE), avec le groupement solidaire STRADEST TP/A TECH dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 2 septembre 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

